

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

**La seule alternative aux Cne et
Cpe, ce sont de vrais Cdi pour
toutes et tous...
Ça
regarde tous les salariés pas
seulement les
jeunes
(Communiqué
anti-CPE No 12)**

Date de mise en ligne : mardi 7 mars 2006

- Social - CPE, CNE -

Démocratie & Socialisme

Quel culot ce Villepin de réclamer la flexibilité pour les autres et de se dire « inflexible » en ce qui le concerne, après avoir imposé un projet anti-démocratiquement à la hussarde et alors qu'il est manifestement minoritaire dans le pays.

Il faut exiger que le gouvernement recule et parte ! La gauche unie doit avoir une alternative simple : de vrais Cdi pour les jeunes !

1°) D'une part, pour gagner le 7 mars et après, il faut oser mettre en cause le gouvernement de Villepin et exiger des élections anticipées !

Salariés, Jeunes, contre le Cne et le Cpe,

- ▶ ne gardez pas dans votre tête le fait que Villepin pourrait vous empêcher de gagner
- ▶ ne vous laissez pas endormir sur le fait qu'il faudrait « attendre 2007 ». Villepin, lui, pourtant battu dans tous les sondages, il ne part pas, il s'entête, et tout de suite !

C'est donc tout de suite que le défi de pousser dehors ce gouvernement nous est lancé ! Dehors Villepin !

On ne peut admettre que ce chef de gouvernement qui méprise non seulement le peuple, la jeunesse, mais aussi le Parlement qu'il traite depuis 9 mois à coups d'ordonnances, d'état d'urgence, de 49-3, et qui, alors qu'il est archi minoritaire dans l'opinion, écrase toute concertation, se déclare, de façon provocatrice « inflexible » comme il vient de le faire alors que le mouvement monte partout contre lui...

2°) d'autre part, les sondages donnent dix points d'avance à « un candidat de gauche quel qu'il soit » par rapport à « un candidat de droite quel qu'il soit »...

Il reste donc à la gauche à être à la hauteur des attentes de la majorité du peuple de gauche, d'avoir un programme commun pour un candidat commun :

Des emplois, des vrais, à plein temps, en Cdi, il y en aurait immédiatement des centaines de milliers de disponibles pour les jeunes :

- ▶ si on cesse de retarder les départs en retraite, d'imposer un nombre d'années de cotisations inatteignable, si on rétablit la retraite à 60 ans, baissant ainsi la durée du travail sur la vie
- ▶ si on remplace les partants, au lieu de supprimer les postes dans le service et la fonction publique (17 000 postes supprimés à France Télécom, 6000 postes supprimés à Edf, des dizaines de milliers dans la fonction publique alors qu'elle en a tant besoin...)
- ▶ si on n'impose pas des « emplois vieux », des « doubles CDD de seniors de 18 mois entre 57 et 60 ans », si on n'allonge pas le départ des fonctionnaires de 65 à 67 ans...
- ▶ si on n'impose des heures supplémentaires plus nombreuses et moins payées, si on n'allonge pas les contingents annuels d'heures sup', si on organise le retour à de vraies 35 h pour toutes et tous, sans perte de salaires, avec embauches correspondantes.

A ces conditions, la conjoncture est favorable, il y a le départ massif des « babyboomers » de 1945-47...et des vrais emplois pour les jeunes !

La précarité cela ne s'organise pas, cela se combat ! Il ne faut pas user de la loi pour faciliter la précarité, il faut la freiner !

Pas besoin d'inventer des « Cpe » de gauche, avec « formation » incluse et « baisse de charges incluses » comme le proposent des secteurs du Ps... Il n'y a qu'à imposer la baisse du nombre de Cdd et d'interim autorisés :

- ▶ pas plus de 5 % d'emplois précaires (Cdd, interim) dans les entreprises de plus de 20 salariés, et dûment motivés pour remplacement de salariés absents.
- ▶ majoration plus dissuasive à 15 % d'Ipe (indemnité de précarité d'emploi) aussi bien pour les Cdd que pour les intérimés.

Les licenciements cela ne se facilite pas, cela se contrôle, non seulement a posteriori mais à priori ! Dans notre pays, contrairement à ce qu'on nous dit, il n'y a pas aucune difficulté à licencier même avec motif, hélas, la vraie difficulté c'est d'avoir davantage de droits que n'en donne actuellement le Code du travail, pour ne pas être licencié abusivement !

- ▶ établissement d'un nouveau contrôle administratif sur les licenciements abusifs, boursiers, sans cause réelle et sérieuse !
- ▶ renforcement du motif : lorsqu'il y a un « doute manifeste » sur le motif allégué, l'inspection du travail pourra suspendre le licenciement, le salarié restera dans l'entreprise, l'employeur saisira le juge...

Au sein du Ps, c'est un extraordinaire échec de la « synthèse » du Mans : il y a autant de positions publiques sur ce qu'il faudrait opposer au Cpe qu'il y a de candidats... Trois ou quatre « projets » du Ps... dont le point commun est de ne pas imposer au Medef, un Cdi et un bon salaire pour les jeunes, de ne pas limiter la précarité par la loi, et de ne pas contrôler mieux les licenciements !

1°) Un « Contrat Sécurité Formation » (François Hollande)

Dans une interview au Journal du Dimanche du 19 février, François Hollande a défendu l'idée d'un projet de "Contrat Sécurité Formation" qu'il opposait au Contrat Première Embauche. "Nous proposerons pour les jeunes de moins de 26 ans sans qualification un 'contrat de sécurité formation' ", explique-t-il. Ce contrat prévoirait, pour toute embauche de jeunes en contrat à durée indéterminée, une prise en charge de la totalité de la formation par l'Etat "soit par des subventions directes" aux employeurs, "soit par des allègements de charges".

L'employeur sera dispensé de cotisation Unedic "pendant les deux premières années" d'embauches. "Pour financer ce processus, nous recyclerons toutes les exonérations accordées sans contrepartie aux employeurs", a précisé le premier secrétaire qui a repris cela en défendant la motion de censure contre le gouvernement Villepin.

Critique : c'est à peine un « Cpe » de gauche ! Qu'est-ce que c'est que cette histoire de nouveau « contrat de sécurité formation » ? Une autre façon de verser de l'argent aux employeurs et actionnaires ? Ce, sans préciser les seuils, la durée et la nature de la formation ? Sans préciser les garanties pour le jeune ? Il a été mille fois prouvé que les allègements de cotisations (le Premier secrétaire ne devrait pas parler de « charges » mais de « cotisations ») ne créent aucun emploi. Si un jeune « sans qualification » est en difficulté, améliorez la formation initiale ! Si vous voulez l'insérer, payez le bien ! Si l'employeur veut le former à ses objectifs, qu'il le forme à ses frais et il le gardera !

Mais assez de Tuc, Ces, Cec, Ceq, Cei, Cea, et de tous ces contrats bidon, parking, qui sont autant de prétextes à

baisser le coût du travail.

N'autorisons que du vrai travail, de vrais emplois ! Renforçons les droits du Cdi pour toutes et tous, et rendons les autres contrats exceptionnels ou interdits !

2°) Ou un "contrat sécurité insertion" (Laurent Fabius)

C'est l'idée avancée le 29 janvier par Laurent Fabius qui était l'idée d'un "contrat sécurité insertion" pour contrer le projet du gouvernement de Contrat première embauche (CPE). "Nous avons raison de critiquer le CPE, mais qu'est-ce qu'on met à la place ?", a demandé Laurent Fabius, ajoutant : "Nous pouvons lancer l'idée d'un contrat sécurité insertion qui s'oppose terme à terme au CPE". "L'entrée de ce dispositif garantira une rémunération" et donnera lieu "aux droits sociaux", a-t-il précisé. Les entreprises qui embaucheront avec ce contrat "bénéficieront d'une aide financière", a poursuivi l'ancien Premier ministre pour qui ce contrat ouvre la voie à des CDI (contrats à durée indéterminée).

Laurent Fabius, candidat à l'investiture socialiste pour 2007, a également proposé d'encourager "le tutorat". Selon lui, ce dispositif serait l'objet d'une négociation interprofessionnelle puis de discussions par branche. Reconnaissant que la mobilisation contre le CPE était "difficile. Laurent Fabius a affirmé que ce contrat, rebaptisé par lui "contrat précarité exclusion", s'il entrait en vigueur, concernerait à terme "tous les salariés" et non pas seulement les jeunes. Il a opposé "une société inégalitaire" créée par la droite à une "société solidaire".

Critique : formule différente et concurrente de celle de François Hollande, présidentielle oblige, et synthèse ne compte pas... Mais de quoi est-elle faite ?

Un contrat qui s'oppose « terme à terme » au Cpe, qu'est-ce que c'est, sinon un Cdi renforcé, avec une interdiction de la précarité indûe, et des licenciements abusifs...

Il y a trop de salariés licenciés injustement, scandaleusement dans ce pays, et qui n'osent pas, ne peuvent pas, ne savent pas, ne vont pas se défendre aux prud'hommes, il faudrait infliger à tous ceux qui choisissent d'exploiter le travail des autres et de les embaucher, des règles du jeu plus strictes, pour restaurer l'état de droit dans les entreprises et réduire la délinquance patronale ! Il faut interdire la précarité, sauf circonstances exceptionnelles et dûment motivées, et il faut mieux contrôler les licenciements... Cela, Laurent Fabius ne le défend pas davantage que François Hollande, hélas... Ce n'est pas une « négociation interprofessionnelle » par branche qui règlera la problème car le Medef ne veut pas négocier : est-ce que Villepibn, lui a organisé une « négociation interprofessionnelle » ?

Non, il est passé par la loi, et c'est par la loi qu'il faudra passer pour abroger les effets de sa politique et en imposer une contraire !

3°) Ou un contrat « Entrée dans la vie active » baptisé « Eva » (Martine Aubry)

Un troisième plan encore plus complexe a été élaboré par Martine Aubry.

EVA, pour « Entrée dans la vie active », a été présenté par Martine Aubry devant la commission nationale du projet

du PS pour 2007, consacrée aux politiques de l'emploi, qui s'est réunie, à huis clos, le 29 février. Ce serait « l'inverse absolu du CPE. La droite dit aux jeunes que plus ils seront flexibles mieux ce sera. Elle les méprise et les insécurise. Nous nous inscrivons au contraire dans une logique de confiance en cherchant à sécuriser l'arrivée des jeunes dans l'emploi. Avec, en contrepartie, un certain nombre de devoirs ».

Le dispositif consiste à proposer aux 18-25 ans, étudiants, en recherche d'emploi ou salariés précaires, une « indemnisation mensuelle ». Cela répondrait à la revendication exprimée depuis des années par la branche jeune du PS d'une « allocation autonomie ». « Universelle » dans son principe, son montant pourrait varier en fonction de l'âge, du revenu des parents ou de la situation du jeune concerné (en cours de formation, au chômage, employé à temps partiel, emploi à temps plein mais peu rémunéré...). Il ne s'agirait ni d'un RMI jeune, ni d'une simple bourse, pas davantage d'une forme supplémentaire d'assistanat. « C'est une refonte totale » des aides actuelles (via les aides personnalisées au logement, les bourses, le quotient familial). Selon Martine Aubry, celles-ci ont l'inconvénient de bénéficier davantage aux milieux favorisés qu'aux autres.

Outre cette nouvelle allocation, les jeunes bénéficieraient aussi de droits à une formation qualifiante pour valider les acquis de leurs expériences professionnelles. Et ils pourraient s'appuyer sur un « parrain » pour assurer leur suivi... En face de ces droits, il y aurait « des devoirs » imposés aux jeunes indemnisés : obligation de suivre une formation, recherche d'insertion... et un « service civil obligatoire » dont se sont emparées droite et gauche.

Si Martine Aubry revendique la logique anti-CPE de ce dispositif, elle précise qu'il ne s'agit que d'un aspect de la réforme du « statut de l'actif » dont elle a exposé les grandes lignes lors de la réunion de la commission nationale du projet. En toile de fond de la réflexion du PS figure la sécurisation des parcours professionnels. Ce chantier complexe prendra du temps et supposera une longue négociation avec les syndicats et le patronat. Aubry propose néanmoins « de commencer avec les jeunes, EVA n'étant que le premier étage de la fusée ». La maire de Lille a par exemple également mis sur la table l'idée d'en finir avec la distinction entre Rmistes et chômeurs pour créer un système d'indemnisation commun. « Mais le préalable, c'est de créer les conditions d'une croissance créatrice d'emplois », insiste l'ex-ministre. En gros, de s'inscrire en matière de politique économique dans les pas de Lionel Jospin.

Critique : C'est une usine à gaz qui n'est pas simplifiée par le sigle « eva ».

Assez de eva et de beta !

D'accord pour une « allocation autonomie » pour tous les étudiants et jeunes en formation, sur critères universitaires ! D'accord pour faciliter les formations initiales jusqu'au plus haut niveau ! (Et en comptant ces années-là dans les annuités retraites !)

Mais autre chose sont ces « étages » de fusée, qui alignent des nouveaux Tuc, Ces, Cec, etc... avec des "parrains", des « indemnités », des « devoirs » et des « services civils » : ce à quoi ont droit les jeunes c'est à un travail, un vrai, et les employeurs n'ont pas à tourner autour du pot, s'ils veulent produire, s'ils veulent exploiter le travail de leurs salariés, qu'ils embauchent et qu'ils embauchent vraiment, pas à demi tarif, pas à demi temps, pas à demi ! Qu'ils fassent leur métier, qu'ils recrutent et qu'ils forment ! Les bénéfices des entreprises n'ont jamais été aussi énormes, ils le peuvent, le reste est du chantage à l'emploi, au salaire, pour le seul compte des actionnaires ! ce n'est pas es usines à gaz avec des « parrains » (même la formation des maîtres d'apprentissage a été supprimée par Balladur en 1994 sans être restaurée par la gauche ... et 2 apprentis sur 3 ne finissent pas leur apprentissage parce qu'ils sont mal formés et mal payés...)

4°) Les 35 h, ce n'est pas la question ? (Ségolène Royal)

Dans une interview au Financial Times, Ségolène Royal affirme son admiration à peine voilée pour Tony Blair "qui n'a pas fait que des erreurs", notamment en matière d'emploi des jeunes, en combinant flexibilité et sécurité . Elle poursuit en déclarant s'affranchir de tous les tabous, y compris sur les 35 h. La deuxième phase, c'est une apparition très médiatisée au salon de la chaussure, afin d'assurer aux charentaises une promotion en petits carreaux. Et, selon Le Monde, Lors de la réunion de la commission du projet, qui réunit chaque mercredi tous les "éléphants", le sujet a indirectement été abordé à la mi-janvier.

Devant ses pairs, Mme Royal a soutenu l'idée qu'il fallait les imposer "dans l'enseignement". "Il faudra de forts contacts avec les organisations syndicales", a alors souligné un participant. "Oui, car il y aura de fortes manifestations", a ironisé François Hollande devant un auditoire détendu qui a immédiatement fait le parallèle avec les déboires de Claude Allègre."

Critique : La pire des bourdes, c'est bien de dire qu'on admire Tony Blair, « qu'on n'abrogera pas les mesures de la droite par plaisir », que les 35 h, c'est pas sa tasse de thé, qu'on ne fera les 35 h que dans l'enseignement, et de ne rien trouver à proposer d'alternatif aux Cne, et Cpe... Pourtant, même dans ses pires formulations, la synthèse du Mans envisageait d'abroger les mesures de la droite : comme quoi le débat n'a pas été clos là-bas, il n' a même pas progressé, il aboutit à quatre versions différentes, sur un seul thème... Ce ne sont pas des « états généraux » internes au Ps, étalés, et saucissonnés en « thèmes » pré découpés, qui vont régler ce problème de mars à mai : la gauche a besoin d'unité et de programme, mais encore faudrait-il entendre le peuple de gauche et ne pas recommencer l'autisme comme avant le 21 avril 2002 et le 29 mai 2005.

Marc Dolez et Gérard Filoche, et leurs amis dans le Parti socialiste, rédigent un « projet socialiste » qui est simple et propose une vraie alternative qui correspond aux attentes de la gauche et non pas aux guéguerres entre présidentiables, ni à ces « contre-propositions » improvisées ci-dessus.

Ce projet de « Force militante pour la démocratie et le socialisme » (FM D&S) sera porté à la connaissance du parti dès le Conseil national du 11 mars, et sera soumis au vote aux dates prévues par le calendrier du parti entre le 30 mai et le 7 juin... pour la convention nationale du 17 juin...